



HAL
open science

La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval: un système spatial. Etat de la question

Denis Menjot

► **To cite this version:**

Denis Menjot. La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval: un système spatial. Etat de la question. La ciudad medieval y su influencia territorial, 2006, Nájera, Espagne. pp.451-492. halshs-00706295

HAL Id: halshs-00706295

<https://shs.hal.science/halshs-00706295>

Submitted on 9 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La ville et ses territoires dans l'Occident médiéval : un système spatial

État de la question

Denis Menjot

Université de Lyon 2-UMR 5648/CIHAM

Villes et campagnes est un thème très largement débattu, directement ou indirectement, dans l'historiographie européenne par des générations d'historiens. Il a donné lieu à une pléthore de publications. La plupart des monographies consacrées à une zone rurale abordent les relations avec la ou les villes voisines et à l'inverse les monographies urbaines traitent des relations des villes - même les plus importantes comme Venise ou Florence - avec leurs campagnes avoisinantes¹.

Les historiens médiévistes ont longtemps envisagé la cité comme un parasite dans une société de guerriers et de paysans, - pour reprendre le titre d'un ouvrage de Georges Duby - rurale à plus de 90%, à l'exception des régions méditerranéennes et flamandes². La ville n'aurait pas sa place, sinon comme le théâtre de l'individualisme conquérant, où s'invente un autre type de rapport social, destiné à supplanter l'ancien système féodal. Cette puissante tradition historiographique explique que l'étude des rapports villes-campagnes ait été longtemps intégrée

¹ Faute de pouvoir citer tous les travaux sur la question, je me contente de renvoyer à deux bilans et trois recueils d'articles qui constituent des jalons historiographiques MACKAY, A. "Ciudad y campo en la Europa Medieval" *Studia Historica. Historia Medieval*, 2, 1984, pp. 27-53, RÖSENER, W. "Stadt-Land-Beziehungen im Mittelalter" dans ZIMMERMANN, C. (dir.), *Dorf und Stadt Ihre Beziehungen vom Mittelalter bis zur Gegenwart*, Francfort, 2001, pp. 35-54, DUVOSQUEL, J.M. et DIERKENS, A (éd.), *Villes et campagnes au Moyen Age. Mélanges Georges Duby*, Liège, 1991, DUVOSQUEL, J.M. et THOEN, E. (éd.) *Peasants and Townsmen in Medieval Europe. Studia in honorem Adriaan Verhulst*, Gand, 1995, EPSTEIN, S.R. (éd.), *Town and country in Europe, 1300-1800*, Cambridge, 2001. J'y ajouterai quelques synthèses et états de la question récents, mais limités spatialement: CAMMAROSANO, P. *Le campagne nell'età comunale*, Turin, 1974; KOTEL'NIKOVA L.A., *Mondo contadino e città in Italia dall'XI al XIV secolo. Dalle fonti dell'Italia centrale et settentrionale*, Bologne, 1975. MAIRE-VIGUEUR, J.Cl. "Les rapports ville-campagne dans l'Italie communale : pour une révision des problèmes" dans *La ville, la bourgeoisie et la genèse de l'Etat moderne (XIII-XVIII siècles)*, Paris, CNRS, 1988, pp. 21-34, ESTEPA DIEZ, C. « El alfoz y las relaciones campo-ciudad en Castilla y León durante los siglos XII y XIII », *Studia Histórica*, 2, vol II, 1984, CABRERA, E. "En torno a las relaciones entre campo y ciudad en la Andalucía bajomedieval", dans *Las ciudades andaluzas (siglos XIII-XVI)*, Actas VI Coloquio Internacional de Historia Medieval Andaluza, Université de Málaga, 1991, pp. 593-608, PICCINNI, G. "La campagna e le città (secoli XII-XIV)" dans CORTONESI, A. PASQUALI, G et PICCINNI, G, *Uomini e campagna nell'Italia medievale*, Rome-Bari, Laterza, 2002, pp. 123-189. BOCHACA, M. "Les relations économiques entre villes et campagnes dans la France méridionale (XIII-XVe siècle). Bilan et perspectives de recherche", *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t.163, 2005, pp.353-384.

² Un représentant important de cette tendance est FOSSIER, R. *Enfance de l'Europe. Aspects économiques et sociaux*, Paris, PUF (Nouvelle Cléo), 1982, qui écrit p.980 la ville « est un corps étranger, un kyste, une malformation dans la société médiévale ».

dans la problématique globale du féodalisme, les historiens marxistes transposant le principe de la lutte des classes aux relations citadins-paysans³.

En réalité, les villes et les campagnes ne sont pas deux mondes irréductibles parce qu'ils ne peuvent pas l'être. La ville ne peut se suffire à elle-même et ne peut exister en dehors d'un territoire plus vaste. La campagne environnante subit nécessairement à des degrés divers l'influence de la ville. Les deux entités se trouvent dans une relation dialectique permanente que les historiens mettent peu à peu en évidence.

Cette communication voudrait présenter un état général de la question de l'influence territoriale des villes, sans prétendre aborder tous les liens multiples et complexes que les villes entretenaient avec leurs campagnes. Plutôt que d'adopter une perspective historiographique qui dégagerait l'évolution de la thématique, j'ai opté pour un essai d'interprétation en m'appuyant sur quelques exemples particulièrement bien étudiés et révélateurs, choisis dans différentes régions d'Europe occidentale pour mieux saisir quelques spécificités, mais prioritairement dans la zone méditerranéenne, région la plus anciennement et la plus densément urbanisée.

La ville médiévale, par sa puissance de consommation et de production, ses capitaux, son pouvoir joue un rôle actif sur les campagnes comme facteur d'absorption, d'incitation, d'organisation, de contrôle et d'investissement. Elle exerce donc une attraction sur les campagnes et en retour une emprise sur celles-ci, ce qui conduit à la création de différents espaces de relations.

I. L'attraction de la ville sur le territoire

La première influence de la ville sur le territoire est son attraction en denrées alimentaires, en matériaux de construction et en matières premières pour ravitailler la population urbaine et alimenter son artisanat. La ville consommatrice incite donc les campagnes avoisinantes à produire pour elle, voire à spécialiser leurs cultures pour les besoins de ses producteurs ou de ses marchands. La ville attire aussi les campagnards des environs qui viennent s'y installer et y travailler ou qui s'y déplacent pour acquérir des produits fabriqués ou recourir aux services des notaires.

³ C'est une tendance lourde tout particulièrement en Castille, voir à ce sujet les réflexions de MONSALVO ANTON, J.M. "Concejos castellanoleoneses y feudalismo (siglos XI-XIII). Reflexiones para un estado de la cuestion", *Studia Historica. Historia Medieval*, X, 1992, pp. 203-243. Pour l'Italie, voir MAIRE-VIGUEUR, J.Cl. "Les rapports ville-campagne ..." *op.cit.*

1. La ruralité de la ville

Il convient tout d'abord de se départir de l'idée, fautive, d'une distinction radicale entre ville campagne, même si celle-ci est de plus en plus nette au cours des siècles. Toutes les villes gardent plus ou moins un certain caractère rural du fait en premier lieu que des espaces agricoles, jardins, vergers, vignes sont insérés dans le tissu urbain. La structuration de l'habitat reste encore et longtemps en partie rurale avec des granges que possèdent de nombreuses grandes demeures patriciennes. Dans des villes castillanes comme Valladolid on recense des *corrales* : enclos enserrant plusieurs maisons, un puits et des parcs à bestiaux⁴. Dans la Rome du XIIe siècle prédomine un habitat que E. Hubert qualifie de "pavillonnaire" avec ses maisons indépendantes les unes des autres, isolées au milieu d'un terrain enclos, précédées d'une cour et suivies d'un jardin; ce n'est qu'au XIIIe siècle, qu'elles laissent progressivement la place à des rangées de maisons jointives donnant directement sur la rue⁵. De plus, le petit élevage est largement pratiqué par les urbains, dans les basses-cours pour les volailles et les cochons qui parcourent aussi librement les rues à la recherche de déchets à consommer. Dans sa fresque du « bon gouvernement », Ambrogio Lorenzetti figure également les chèvres gravissant les rues de Sienne. Les villes médiévales sont cernées de pâturages notamment au pied des remparts où paissent les moutons, parcourues par les troupeaux que l'on mène à l'abattoir et encombrées d'animaux de toutes sortes.

L'activité agricole n'est pas étrangère aux citadins pas plus que l'artisanat n'est étranger aux ruraux. On peut vivre en ville et travailler à la campagne, les contraintes de l'approvisionnement obligeant une partie des urbains actifs à exploiter la terre. La part de ces derniers dans les activités agricoles est, sans doute, inversement proportionnelle au rang de la ville dans le réseau urbain. Ils sont très largement majoritaires dans les régions faiblement urbanisées de l'Europe comme la Sicile faites d'agro-villes⁶, et le monde russe où, sur les 300 villes repérées avant les invasions mongoles, seules trois, au mieux, ne vivent pas uniquement de l'agriculture : Moscou, Kiev et Novgorod⁷. Henrik Samsonowicz, évalue à près de 50% la part

⁴ Au sein de l'espace urbain dont l'étude a retenu l'attention de nombreux historiens et archéologues, une des dernières publications étant celle de ARIZAGA, B. et SOLÓRZANO J. *El espacio urbano en la Europa medieval*, Nájera, Encuentros Internacionales del medievo, 2005, Nájera, IER, 2006, L'espace domestique mériterait des recherches approfondies comme celles menées sur Tolède par PASSINI, J. *Casas y casas principales urbanas. El espacio doméstico de Toledo a fines de la Edad Media*, Tolède, Universidad de Castilla-La Mancha, 2005.

⁵ HUBERT, E. *Espace urbain et habitat à Rome du Xe siècle à la fin du XIIIe siècle*, Rome, EFR, 1990.

⁶ BRESC, H. *Un monde méditerranéen. Economie et société en Sicile, 1300-1450*, Rome, EFR, 1986.

⁷ TIKHOMIROV, M. *The Towns of ancient Russ*, Moscou, Foreign Languages Publishing House, 1959, cité par BOUCHERON, P. MENJOT, D. « La ville médiévale » dans PINOL, J.L. (dir.) *Histoire de l'Europe Urbaine*,

des actifs engagés dans la production agricole dans les toutes petites villes mazoviennes, à 25% dans des agglomérations d'environ 1000 habitants comme Sieradz (Pologne) ou Strzelin (Silésie) et à environ 1% seulement dans des grandes villes comme Prague, Gdansk ou Lübeck⁸. Dans des petites villes de zones viticoles comme la Bourgogne, des citoyens revendiquent une ouverture plus matinale des portes pour travailler plus longtemps dans leurs vignobles.

Parmi ces derniers, comme dans bien d'autres villes, bon nombre exercent occasionnellement ou partiellement une activité agricole. Même dans des régions où l'économie urbaine est très développée, dans des villes comme Florence, Francfort, Nuremberg et Bâle les artisans complètent encore au XV^e siècle le revenu familial par une activité agricole dans les jardins suburbains⁹. A la lumière notamment des registres notariés la pluriactivité de la population urbaine apparaît maintenant comme un phénomène important qui a été longtemps largement sous-estimé par les historiens, obsédés par la classification des actifs « par statuts », telle que la reflètent notamment les sources fiscales ou les registres pupillaires et les matricules d'inscription aux métiers dans les villes flamandes¹⁰.

S'ils ne travaillent pas directement à la production agricole, nombre d'urbains participent au ravitaillement de la ville : les « métiers de bouche » figurent encore au premier rang du Livre des métiers dressé par Etienne Boileau à Paris au milieu du XIII^e siècle. Bouchers, taverniers, boulangers, épiciers et autres métiers « victualliers » rassemblent fréquemment plus de 15% de la population active. Cette proportion (18% pour Norwich, 21% pour Winchester, 23% pour York, au début du XIV^e siècle) ne varie guère tout au long de la période, pas plus d'ailleurs que l'équilibre d'ensemble des activités urbaines au premier rang desquelles figurent les bouchers¹¹. L'alimentation carnée n'est nulle part l'apanage des puissants : la viande - bovine, essentiellement - est consommée - en plus ou moins grandes quantités évidemment - par toutes les couches de la population.

Paris, Le Seuil, 2002 Les *Annales* de Novgorod décrivent, pour l'année 1228, les dégâts occasionnés sur l'économie de la cité par les pluies d'automne.

⁸ SAMSONOWICZ, H. « Les villes d'Europe centrale à la fin du Moyen Age », *Annales ESC*, 43, 1, 1988, p. 173-184.

⁹ MONNET, P. « Les villes allemandes à la fin du Moyen Age », *Historiens & Géographes*, 360, 1998, p. 255-291.

¹⁰ Voir à ce sujet l'étude de KOWALESKI, M. *Local markets and Regional trade in Medieval Exeter*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

¹¹ BRITNELL, R. dans PALISSER, D. M., *The Cambridge Urban History of Britain*, vol.1, 600-1540, Cambridge, 2000, cité par BOUCHERON, P. et MENJOT, D. « La ville médiévale » dans PINOL, J.L. (dir.) *Histoire de l'Europe Urbaine*, Paris, Le Seuil, 2002.

2. *La ville, marché agricole.*

Durant longtemps, une tradition historiographique tenace initiée par Henri Pirenne, demeura fascinée par les activités d'échanges et de commerce à longue distance qui se seraient développées dans les villes européennes du Moyen Age sans lien organique avec une société environnante de guerriers et de paysans et seraient responsables de la croissance urbaine. Les recherches récentes ont démontré au contraire que la floraison urbaine est strictement contemporaine de l'essor rural, parce que la croissance de l'économie seigneuriale rend à la fois possible et nécessaire la renaissance des villes dans l'Europe médiévale. Possible, puisqu'il faut bien que les campagnes dégagent un surplus agricole commercialisable pour que se développent des villes peuplées d'actifs qui ne peuvent, seuls, assurer leur subsistance. Nécessaire, car les villes deviennent les pôles de valorisation du prélèvement seigneurial, indispensables dans une économie médiévale qui reste longtemps structurée par la dépense aristocratique¹². S'il existe bien un « système urbain » de l'Europe celui-ci est moins, comme l'affirmait Yves Barel, « l'allié » du système féodal que l'un de ses avatars¹³. La ville médiévale est d'abord un marché agricole.

Même si l'existence de ces lieux d'échanges périodiques est attestée dès le haut Moyen Age¹⁴, le réseau de marchés ne s'organise vraiment que durant les siècles de grand essor de l'Occident entre le XIe siècle et la fin du XIIIe siècle dans le cadre de la seigneurie. Chaque seigneur veut avoir son marché pour concentrer l'offre en certains lieux, réguler les transactions, percevoir des tonlieux sur les bancs et les étals, des taxes sur l'utilisation des poids et mesures et des droits de justice. En Angleterre, le nombre de marchés a été multiplié par trois entre 1200 et 1349, passant de 329 à 1002 et entraînant ce que les historiens anglais, à la suite de Richard Britnell, nomment la « commercialisation » de la société rurale¹⁵. S'il est bien difficile de distinguer les marchés ruraux des marchés urbains car les uns comme les autres jouent un rôle de redistribution des produits de première nécessité, il est incontestable que « la ville est le lieu de marché par excellence et tout marché qui se développe devient *ipso facto* un centre urbain »¹⁶.

¹² DUBY, G. *Guerriers et paysans. VIIIe-XIIIe siècle, premier essor de l'économie européenne*, Paris, Gallimard, 1973.

¹³ BAREL, Yves, *La ville médiévale. Système urbain. Système social*, Grenoble, PUG, 1972. LE GOFF, J. introduction, *Histoire de la France urbaine*, DUBY, G. (dir.), t.2 *La ville médiévale*, Paris, Le Seuil, 1980.

¹⁴ DESPY G, «Villes et campagnes aux IXe et Xe siècles: l'exemple du pays mosan», *Revue du Nord*, CXCVII, 1968, pp. 145-168.

¹⁵ BRITNELL, R. *The commercialisation of English society (1000-1500)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993. Il distingue trois périodes dans l'évolution des marchés et de leurs réglementations : 1000-1180, 1180-1330 et 1330-1500, mais démontre que le marché a existé de fait avant sa réglementation.

¹⁶ CURSENTE, B. dans *Foires et marchés dans les campagnes de l'Europe médiévale et moderne*, colloque de Flaran, 14, 1992, Toulouse, 1996, introduction, p.7.

Les autorités seigneuriales puis urbaines désignent un espace commercial précis à l'intérieur du périmètre urbain et vont progressivement l'aménager¹⁷.

La fonction de marché agricole est, en effet fondamentale pour la ville. Tous les exemples le démontrent. Ainsi, en Angleterre, une ville moyenne comme Leicester, dans les East Midlands, se développe avant tout autour de son marché, où l'on échange des produits de première nécessité, céréales et bière, essentiellement. L'industrie drapante, qui démarre à la fin du XII^e siècle, décline rapidement, mais les marchands de la ville demeurent d'importants exportateurs de laine et font donc de Leicester le centre commercial du comté¹⁸. A une toute autre échelle, une cité comme Londres se développe également autour de son marché rural¹⁹. Il en va de même des grandes cités italiennes où - à l'exception, peut-être, de Venise - le commerce de produits agricoles constitue l'essentiel des activités d'échanges. Même la Florence de la fin du XIII^e siècle a pu être décrite comme une « agro-ville » que le pouvoir communal, par son ambitieuse législation annonciatrice, tente de doter d'une zone de ravitaillement de plus en plus vaste²⁰.

Le négoce international ne génère pas la croissance urbaine, il contribue à la stimuler. On peut, pour s'en convaincre, comparer le destin croisé de deux ports anglais : Exeter et Southampton. Le premier compte 3200 habitants à la fin du XIV^e siècle, le second seulement 2100. En 1542, la hiérarchie urbaine demeure identique : Exeter compte deux fois plus d'habitants qui totalisent un revenu imposable quatre fois supérieur à ceux de Southampton. Pourtant, Southampton avait accueilli les marchands italiens, faisant du port de l'Hampshire le pivot du commerce international du luxe dans le Sud de l'Angleterre (soie, verres, épices, vins notamment). À l'inverse, 70 % des bateaux qui entrent dans le port d'Exeter ne s'occupent que de trafic côtier. Négoce sans gloire et sans éclat, sans doute, mais durable et profitable : durant trois siècles, Exeter commercialise les draps tissés dans le Devon, son hinterland naturel. Tandis que la prospérité de Southampton, beaucoup plus fragile, dépend uniquement de la stratégie

¹⁷ Cet espace a fait l'objet depuis longtemps de bonnes études, dont celle, devenue depuis un ouvrage de référence de MITTERAUER, M. *Markt und Stadt im Mittelalter. Beiträge zur historischen Zentralitätsforschung*, Stuttgart, 1980.

¹⁸ HOHENBERG, P. et HOLLEN LEES, L., *The making of Medieval Europe*, Harvard University Press, 1985, trad. française, 1992.

¹⁹ KEENE, D., "London from the post-Roman period to 1300" dans PALLISER, D.M. *Cambridge urban history of Britain, I, 600-1450*, Cambridge, Cambridge university Press, 2000, p. 187-216. BROOKE, Ch. et KEIR, G. *London 800-1216. The Shaping of a City*, Berkeley-Los Angeles, California UP, 1975.

²⁰ LA RONCIÈRE, Ch. de, *Prix et salaires à Florence au XIV^e siècle (1280-1380)*, Rome, 1982.

commerciale des négociants italiens exportateurs de laine, qui ne réinvestissaient que marginalement leurs profits commerciaux dans la ville elle-même²¹.

Le moteur de la dynamique urbaine réside effectivement dans la dialectique entre le ravitaillement et la production (l'un et l'autre stimulé par le commandement politique), dialectique qui donne à la ville médiévale sa fonction fondamentale de lieu d'échanges. L'analyse du cas flamand par D. Nicholas l'illustre parfaitement. Dans une région aussi fortement urbanisée que l'est la Flandre méridionale, le patriciat urbain doit sa fortune au monopole sur les importations des matières premières (laine et blé). Or, le comté de Flandre ne suffit pas à assurer le ravitaillement de ses villes — et celles-ci ne peuvent être dépendantes d'un marché si étroit. En élargissant la base de leur aire d'approvisionnement, les élites urbaines se protègent des hausses de prix tout en s'assurant des profits élevés. Dans ce contexte, le rôle de l'industrie textile consiste à fournir la valeur d'échange aux importations alimentaires. De plus, cette industrie de main d'œuvre grossit en ville la masse des travailleurs dont l'alimentation dépend de ceux qui détiennent le monopole du ravitaillement²².

3. Villes consommatrices et productrices et campagnes nourricières

La ville s'approvisionne dans une aire dont la superficie varie en fonction de sa taille, des besoins de la population, des produits demandés et de la richesse des terroirs avoisinants. Le ravitaillement en denrées alimentaires, qui est un problème récurrent pour beaucoup de villes, surtout en périodes de crises frumentaires, repose d'abord sur les ressources agricoles des campagnes environnantes mais les sources ne permettent d'estimer que très difficilement les flux de produits.

Robert Fossier a calculé que la ville d'Amiens au XIII^e siècle avec ses 20 000 habitants consommait annuellement 8000 tonnes de céréales, ce qui correspondait à pour aire d'approvisionnement d'un rayon de 20 km autour de la ville²³. Dans les Pays Bas méridionaux de la fin du Moyen Âge, l'approvisionnement en blé panifiable d'une ville moyenne de 20 000 habitants mobilisait environ 150 villages²⁴. Guy Fourquin a tenté de cartographier les itinéraires de ravitaillement - essentiellement en grains, vin et bétail - de la capitale des rois de France à la fin du Moyen Âge. Bien que très incomplète, cette carte montre que les chemins et les voies

²¹ SWANSON, H. *Medieval British Towns*, Londres New-York, 1999, repris par BOUCHERON, P. et MENJOT, D. « La ville médiévale », *op.cit...*

²² NICHOLAS, D. « Structures du peuplement, fonctions urbaines et formation du capital dans la Flandre médiévale », *Annales ESC*, 33, 1978, p. 501-527. NICHOLAS, D. *Medieval Flanders*, Londres, Longman, 1992.

²³ FOSSIER, R. *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, 2 vol., Paris-Louvain, 1968.

²⁴ VAN UYTVEN, R. *Production and Consumption in the Low Countries, 13th-16th centuries*, Aldershot, 2001.

d'eau : Seine, Marne, Oise offrent la possibilité à de nombreux villages, jusqu'à plus de soixante kilomètres de distance de participer régulièrement à l'approvisionnement de Paris, soit directement, soit par l'intermédiaire de marchés locaux²⁵. A Aix et à Arles, les marchands chrétiens et juifs achètent de petites quantités de céréales à des paysans des villages alentour souvent avant la récolte avec promesse de paiement au prix du marché au moment des moissons²⁶. La richesse de certains territoires périurbains, comme les *huertas* de Murcie et de Valence, la Campiña et la Ribera de Séville, suffisent largement aux besoins des citadins²⁷ alors que la relative pauvreté de certains autres, par exemple autour de Bordeaux, Bayonne ou Libourne rendaient ces villes dépendants de marchés extérieurs, parfois lointains²⁸. Les besoins considérables de Venise en viande entretenaient des réseaux parallèles d'approvisionnement. Dans les deux boucheries officielles de la ville, on trouvait ainsi deux marchés situés à proximité immédiate l'un de l'autre et qui étaient destinés à des clientèles différentes : un marché autorisé à l'intérieur de la boucherie et un marché de viandes prohibées sur les étals situés à l'extérieur²⁹.

Les aires d'approvisionnement des villes en matières premières et matériaux de construction sont moins bien connues et restent encore à explorer. Les travaux de J.P Sosson sur Bruges et de Ph. Bernardi sur Aix, qui ont valeur d'exemples, montrent que selon les quantités nécessaires et la qualité requise, pour la pierre et le bois, ces aires pouvaient varier d'une dizaine de kilomètres à une centaine et même dans le cas de Bruges de l'Espagne au golfe de Finlande pour pallier les carences notoires du comté de Flandre en matériaux de construction³⁰.

En l'absence de registres de nouveaux bourgeois qui n'apparaissent qu'exceptionnellement dans quelques trop rares villes et seulement à partir du XIV^e siècle, la seule méthode utilisable avant cette date pour connaître l'origine géographique des immigrants est de repérer les toponymes d'origine qui suivent les noms de baptême dans des listes de citadins constitués souvent à partir de registres notariés³¹. Toutes les recherches concordent sur le fait que les villes ne sont pas peuplées par des "errants venus de très loin" comme l'affirmait Henri Pirenne mais

²⁵ FOURQUIN, G. *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1964, carte hors-texte, n°III.

²⁶ COULET, N. *Aix-en-Provence. Espaces et relations d'une capitale, (milieu du XIV^e siècle- milieu du X^e siècle)*, Aix-en-Provence, 1988, STOUFF, L. *Arles à la fin du Moyen Age*, Aix-en-Provence, 1986.

²⁷ MENJOT, D. *Murcie castillane. Une ville au temps de la frontière (1243 – milieu du X^e siècle)*, Madrid, Casa de Velázquez, Madrid, 2002, COLLANTES DE TERÁN SÁNCHEZ, A. "proyección económica de una ciudad sobre su alfoz : Sevilla a fines de la Edad media", *Archivo Storico del Sannio*, n° 1, 1999, pp.47-64.

²⁸ BOCHACA, M., « Les relations économiques entre villes et campagnes dans la France méridionale (XIII^e-XV^e siècle). Bilan et perspectives de recherche », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 163, 2006, p. 376

²⁹ FAUGERON, F., « Nourrir la ville : la boucherie vénitienne », *Histoire urbaine*, 16, 2006, pp. 53-70.

³⁰ SOSSON, J.P. *Les travaux publics de la ville de Bruges (XIV^e-XV^e siècles). Les matériaux. Les hommes*, Crédit communal de Belgique, 1977. BERNARDI, Ph. *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix, 1995.

par les habitants des villages voisins. Les aires d'immigration sont proportionnelles à l'importance de la ville et à son pouvoir d'attraction économique.

Le cas de Bruges est représentatif avec 73,3% de tous les nouveaux bourgeois qui proviennent du comté de Flandre entre 1479 et 1496. L'exemple de La Rochelle, étudiée par Yves Renouard, est particulièrement révélateur de la coïncidence entre zone d'influence économique et zone de peuplement (figure 1). Cette ville neuve, qui apparaît entre 1117 et 1137, devient vite le principal port de l'Océan Atlantique entre Bordeaux et Rouen. La liste - probablement exhaustive vues les circonstances politiques - des hommes qui jurent fidélité à Louis VIII lorsque celui-ci conquiert la ville en 1224 contient 1360 noms dont 567 - soit 40% sont des prénoms suivis d'un toponyme. Ils se répartissent à peu près équitablement en trois zones : 200 personnes sont originaires d'une auréole de 30km autour de la ville, ce qui témoigne que comme toute ville neuve, ce port tire sa substance humaine des pays qui l'entourent ; environ 200 autres proviennent d'une auréole entre 30 et 100 km, illustration de la réussite de la ville, les quelque 177 restants sont arrivés de pays plus éloignés, cette ville commerçante retenant dans ses murs des marins, des marchands et des gens de métier, venus charger dans son port deux des produits essentiels du grand commerce international : le sel des marais salants de la Sèvre et les vins du vignoble de l'Aunis. La carte des lieux d'origine de ces derniers définit les axes principaux du commerce rochelais : l'axe maritime Manche, Mer du Nord vers l'Angleterre et la Flandre, l'axe terrestre par Chinon et Tours vers la région parisienne et la Bourgogne, l'axe maritime du golfe de Gascogne vers la Péninsule ibérique³².

La majorité des immigrants se compose de paysans appauvris qui vont peupler les faubourgs et constituent la main d'œuvre des industries urbaines. Les variations de l'ampleur des flux migratoires, qu'aucune source ne fait connaître avec précision, s'explique par le dynamisme de l'économie urbaine qui attire les ruraux mais en même temps stimule l'économie agraire. Ainsi dans l'Italie centro-septentrionale, le mouvement d'immigration rurale s'accéléra à la fin du XIIIe siècle à cause de la dégradation de la situation des petits propriétaires-exploitants en proie aux disettes et à l'endettement. L'installation en ville peut permettre d'échapper aux charges seigneuriales et à l'impôt même si en principe le nouveau citoyen continue à les payer dans son village d'origine. Mais dans la partie la plus urbanisée de la Toscane, entre Florence et Pistoia autour de Lucques, les densités rurales dépassent 100 hbs au km² car les investissements citadins

³¹ Le plus bel exemple est sans doute la thèse de HIGOUNET-NADAL, A. *Périgieux aux XIVe et XVe siècles*, Bordeaux, 1978.

³² RENOUEAU, Y. "Le rayonnement de La Rochelle en Occident à l'aube du XIIIe siècle", *Bulletin Philologique et Historique*, 1963.

maintiennent un fort taux d'activité et incitent les paysans à la spécialisation dans des cultures commerciales qui occupent beaucoup de main d'œuvre et au développement d'un artisanat textile rural qui peut occuper des familles entières à ses différents stades.

Les dirigeants urbains vont se préoccuper de réguler l'immigration jusqu'alors largement spontanée. Ceux de Bologne adoptent une politique "à l'élastique" qui fait alterner mesures d'encouragement et mesures restrictives³³. Ainsi jusqu'en 1246, la commune favorise l'immigration et de 1246 à 1274 elle la freine par des moyens tels que l'achat au prix fort de la citoyenneté qui rejette les familles pauvres. Une des significations données au fameux acte de libération collective de 5800 serfs promulgué en 1257 (*Liber Paradisus*) est précisément qu'il cherche à fixer sur place les serfs du *contado* tentés par l'*inurbamento*. Au contraire, dans certaines localités aux XIVe et XVe siècle, par exemple, à Murcie où les hommes sont rares, la monarchie tente en 1384 de favoriser l'immigration en accordant aux nouveaux venus non originaires de la Couronne de Castille une exemption décennale d'impôts que les dirigeants urbains étendent à tous les immigrants.

Les courants de peuplement maintiennent les liens de la ville avec ses campagnes. Venant des campagnes alentour, les nouveaux citadins ne coupent pas immédiatement, ou pas entièrement, les liens avec leur village. Cela explique la persistance dans la ville de structures familiales et de cadres de solidarité hérités du monde rural.

Ce sont les campagnes voisines qui fournissent également la main d'œuvre à la ville. Par exemple à Gênes, l'industrie textile recrute ses ouvriers dans le *contado* et les villages de la côte ou des vallées de l'intérieur³⁴. Au XVe siècle, ce sont surtout les Flamands, en particulier de la châtellenie de Bruges qu'attirent les chantiers brugeois. Des villes sont parfois obligées de puiser dans des bassins plus lointains, ainsi 56% des embauchés connus par les sources notariales à Toulouse entre 1350 et 1450, proviennent du Sud-ouest voire au-delà et Bordeaux au lendemain guerre de cent Ans recrute essentiellement ses apprentis en Gascogne³⁵.

³³ PINI, A. I. « La politica demografica « ad elastico » di Bologna fra il XII e il XIV secolo », dans *Città medievali e demografia storica, Bologna, Romagna, Italia (secc. XIII-XV)*, Bologne, 1996, pp. 105-147. Voir la synthèse de MENANT, F., *L'Italie des communes (1100-1350)*, Paris, Belin Sup, 2005.

³⁴ HEERS, J. *Gênes au XVe siècle*, Paris, 1961.

³⁵ WOLFF, Ph. *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350 - vers 1450)*, Paris, 1954, pp. 80-86, BOCHACA, M. *Les marchands bordelais au temps de Louis XI, espaces et réseaux de relations économiques*, Bordeaux, 1998, pp. 115-118.

II. L'emprise de la ville sur le territoire

L'emprise de la ville sur la campagne peut être de nature politique et juridique, économique et financière, mais aussi culturelle et religieuse. Elle se manifeste de plusieurs manières et prend plusieurs formes. Une forme collective par la constitution d'un territoire soumis au pouvoir et au droit urbain et une forme individuelle par la constitution de patrimoines fonciers, par le crédit et l'endettement paysan. Ces différentes emprises qui peuvent se cumuler et dont la force et l'extension géographique varient en fonction de la puissance de la ville ont des répercussions importantes sur les économies et les sociétés paysannes et la construction des territoires.

1. La domination juridique et politique

Les villes cherchent à étendre leur juridiction et leur contrôle sur leur territoire environnant. Elles y arrivent très inégalement et sur une superficie fort variable. Certaines - la plupart des villes d'Angleterre, de Flandre et du royaume de France sont dans ce cas - ne peuvent contrôler plus que des voies de communication. D'autres, dans ces mêmes contrées se constituent des banlieues, d'autres encore comme des cités allemandes, les villes ibériques et les cités-Etats d'Italie du centre et du nord dominant plus ou moins complètement un territoire entier.

Les banlieues sont encore très peu étudiées en elles-mêmes sous forme d'une monographie ou d'une approche régionale, à l'exception notable de celle de Bordeaux, finement analysée par M. Bochaca³⁶. Ce mot, synonyme de *districtus* dans les textes, désigne étymologiquement la portion de territoire d'une lieue autour de la ville et soumis au *bannum* de celle-ci, c'est-à-dire à son pouvoir juridictionnel, administratif et politique. Dans la réalité, d'une ville à l'autre, l'étendue de la banlieue – appelée *gardiage* à Toulouse - varie comme les pouvoirs qui pèsent sur elle. Toutefois la ville et sa banlieue constituent bien un « îlot de droit urbain au cœur de territoires soumis au droit commun ». De ce point de vue, la banlieue doit être considérée comme une forme de domination juridique de la ville sur ses campagnes proches, procédant d'un « pouvoir réglementaire » de celle-ci et s'exerçant plus ou moins indépendamment des autres formes d'influence, notamment au plan économique. La banlieue de Bordeaux apparaît comme une zone conquise par les autorités municipales au détriment de leur seigneur, le duc d'Aquitaine et roi d'Angleterre. Mentionnée par les Etablissements de la ville en 1253-1254, cette banlieue est une "invention" de circonstance des Bordelais qui ne fut reconnue

³⁶ BOCHACA, M. *La banlieue de Bordeaux, formation d'une juridiction municipale suburbaine (vers 1250-vers 1550)*, Paris, l'Harmattan, 1997, FIÉTIER, R. *Recherches sur la banlieue de Besançon au Moyen Age*, Besançon, 1973.

officiellement qu'en 1342 par Edouard III après des décennies de conflits incessants entre les magistrats municipaux et les officiers ducaux. Mais la ville dut encore attendre jusqu'au début du XVI^e siècle pour parvenir à contrôler la totalité de la grande banlieue de 1294. Bordeaux n'est pas un cas particulier puisque Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys, Toulouse arrachèrent également de haute lutte à leur prince respectif une partie de son domaine et de ses droits.

En Péninsule ibérique, dans les royaumes de Castille, d'Aragon et du Portugal, les villes possédaient un territoire appelé *tierra*, *termo*, *término* ou *alfoz* qui leur avait été concédé par les souverains qui dans la seconde moitié du XI^e siècle créèrent un réseau de villes royales fortifiées dans les Estrémadures et la Transierra. Dans ces territoires étaient disséminés des villages et des hameaux (*aldeas*, *lugares* ou *pueblos*) qui en assuraient la défense et la mise en valeur. L'ensemble ville plus *aldeas* formait une *comunidad de villa y tierra*, unie institutionnellement.³⁷ La ville définissait les conditions de l'installation des nouveaux colons et exerçait un contrôle effectif sur la totalité de l'espace qui se trouvait sous sa juridiction et dont elle devait assurer la défense avec les villageois qui étaient tenus de participer aux milices urbaines. Le *concejo* urbain administrait la justice civile et criminelle au nom du roi aussi bien sur les citadins que sur les villageois de l'*alfoz*, bien que ceux-ci aient leurs propres conseils. Toutefois, ces derniers, en dépit de leur subordination au conseil de la capitale, conservaient un certain niveau d'autonomie de gestion dans les affaires qui concernaient leurs habitants : surveillance et protection du territoire et des biens communaux, - tout particulièrement des pâturages - répartition de la charge fiscale³⁸. Au cours des XIV^e et XV^e siècles, l'oligarchie urbaine se tailla des seigneuries dans ces *alfozes* et privatisa des *aldeas* malgré la résistance des communautés urbaines qui en appelaient régulièrement aux monarques.

Les cités-Etats italiennes apparaissent comme un cas extrême de domination politique absolue d'un espace, le *contado*, composé de villages et de bourgades et de soumission des *contadini*³⁹. Jouissant de pouvoirs régaliens, la cité italienne cherche dès le XII^e siècle à étendre sa domination sur ses campagnes. Les études de Chris Wickham et François Menant,

³⁷ MORENO NÚÑEZ, J.I., *Ávila y su tierra en la baja edad media (siglos XIII-XV)*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1992. OLMOS HERGUEDAS, E. *La comunidad de villa y tierra de Cuellar a partir de las ordenanzas de 1546. Apuntes para la historia local de Lastras de Cuellar*, Ayuntamiento de Lastras de Cuellar, 1994. MARTINEZ DIEZ, G. *Las Comunidades de Villa y Tierra de la Extremadura castellana*, Editorial Nacional, Madrid, 1983. MARTÍNEZ SOPENA, P., *La Tierra de Campos occidental. Poblamiento, poder y comunidad del siglo XI al XIII*, Valladolid, 1985.

³⁸ MONSALVO ANTÓN, J.Ma., *El sistema político concejil. El ejemplo del señorío medieval de Alba de Tormes y su concejo de villa y tierra*, Université de Salamanque, 1988, pp. 241-250.

³⁹ CAMMAROSANO, P. « Citta e campagna : rapporti politici ed economici » dans *Società e istituzioni dell'Italia comunale : l'esempio di Perugia (secoli XII-XIV)*, Pérouse, 1988, pp. 303-349.

notamment, ont montré que les campagnes italiennes ont été animées comme ailleurs, par un mouvement général de mise au net des rapports seigneuriaux et de limitation de l'arbitraire par la rédaction des chartes de franchise. Si dans un premier temps, les communes urbaines ont pu favoriser l'émergence des communes rurales qui décidèrent plus ou moins des modalités d'intégration au *contado*, elles les ont vite absorbées⁴⁰. En Lombardie, les privilèges de juridiction accordés aux villes par l'empereur Frédéric Barberousse à la paix de Constance en 1183 s'étendaient *tam in civitate, quam extra civitatem* (« aussi bien en ville qu'à l'extérieur de la ville »). Le premier effort politique des cités consista donc à faire coïncider les limites de leur souveraineté avec celles des diocèses, le *contado* désignant alors le territoire vassal de la ville et de son évêque. Cet effort se heurta rapidement aux appétits des voisins proches et provoqua des conflits, souvent interminables, entre cités pour agrandir leur territoire.

Les cités se construisent donc un *contado*⁴¹. L'historiographie traditionnelle italienne a longtemps parlé de « conquête » insistant sur l'expansion militaire et les nombreux exemples de soumission par la force des seigneurs féodaux et de l'occupation de leurs châteaux. La commune de Tolentino, dans la Marche d'Ancône, au XIIIe siècle, ne parvenant pas à trouver d'accord négocié avec les seigneurs, n'hésite pas à faire brûler leurs villages pour obliger les habitants à s'installer en ville, emportant avec eux « tout ce qui était transportable, comme, par exemple, les pièces de bois de leur maison, les huisseries, la charpente et même les tuiles »⁴². Les historiens hésitent aujourd'hui à employer cette expression parce que la guerre n'est qu'un des modes d'expansion de la souveraineté politique. Les villes ont employé d'autres méthodes pour élargir leur territoire, notamment la négociation et l'arme redoutable de l'affranchissement. Ainsi, les cinq célèbres *terre nuove* florentines construites dans les années 1290 (Castello San Giovanni, Castelfranco, Terra Santa Maria, Santa Barnaba et Firenzuola) sont dotées de statuts très favorables à leurs habitants (déclarés « libres et francs »), de manière à absorber les *borghi* et autres *castelli* du voisinage, et ainsi à affaiblir les nobles exilés qui s'étaient repliés sur le *contado* et voulaient faire de leurs seigneuries les points d'appui d'une reconquête de la cité. Les

⁴⁰ WICKHAM, C. *Communautés et clientèles en Toscane au XIIIe siècle. Les origines de la commune rurale dans la région de Lucques*, Rennes, 2001 (éd. originale, 1995), MENANT, F. "Les chartes de franchise de l'Italie communale. Un tour d'horizon et quelques études de cas" dans BOURIN, M. et MARTÍNEZ SOPENA, P. (dir.), *Pour une anthropologie du prélèvement seigneurial dans les campagnes médiévales (XIe-XIVe siècles-. Réalités et représentations paysannes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, pp. 239-267.

⁴¹ Voir par exemple, REDON, O. *L'espace d'une cité. Sienne et le pays siennois (XIII-XIVe siècles)*, Rome EFR, 1994. RIPPE Gérard, *Padoue et son contado (Xe-XIIIe siècle)*, Rome, Ecole Française de Rome, 2003. RAUTY, N., *Pistoia. Città e territorio nel medioevo*, Pistoia, 2003.

⁴² MAIRE-VIGUEUR, J.Cl. « Guerres, conquête du contado et transformations de l'habitat en Italie centrale au XIIIe siècle » dans *Guerre, fortifications et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Age, Castrum 3*, Madrid, 1988, p. 271-277.

villes usent plus fréquemment encore de l'argent pour faire des transactions (cas, par exemple, d'Arezzo et de Plaisance au XIIe siècle⁴³) ou acheter des seigneuries (Vérone ou Brescia à la fin du XIIe siècle).

2. *L'influence économique et sociale : emprise foncière et dépendance financière*

L'influence économique et sociale se manifeste essentiellement par la pénétration du capital urbain dans les campagnes par le biais des investissements fonciers et du crédit. En Italie aussi les élites urbaines ont construit leur fortune sur la propriété foncière et le prélèvement sur la production agricole et le crédit et pas seulement sur le commerce et la banque ; en investissant une partie de leurs bénéfices dans la terre, elles ont contribué au contrôle du *contado* par la ville.

L'emprise foncière de la ville sur les campagnes environnantes est un phénomène fondamental et relativement bien étudié. Elle prend deux formes principales, d'une part, la continuité seigneuriale (cas des domaines des chapitres, des monastères et des hôpitaux), et, d'autre part, l'achat de propriétés par les élites urbaines principalement. Elle ne cesse de progresser - selon des rythmes qu'il conviendrait de préciser - parce que l'acquisition de biens fonciers est la solution économiquement la plus rationnelle et la plus sûre surtout en période de difficultés comme au XIVe siècle pour garantir une sécurité alimentaire mais aussi pour asseoir et réaliser une fortune, et pour la convertir en puissance sociale. Cette propriété foncière n'est pas l'apanage des puissants, mais attire des couches de plus en plus larges de la société. Par exemple, le cadastre d'Arezzo de 1422 nous apprend que 90% de la population urbaine imposée possède des biens dans le *contado* : ce sont des artisans, des petits boutiquiers, des ouvriers spécialisés parfois⁴⁴. Cette propriété touche en priorité les marges des villes, transformées en vignes ou en ceintures maraîchères à haut rendement, où s'investissent massivement les capitaux urbains. Mais elle s'étend au loin sur toutes les terres fertiles, selon des axes de pénétration qui suivent les grandes voies commerciales, comme la vallée de la Garonne pour Toulouse ou l'estuaire de la Gironde pour Bordeaux. Seules les régions montagneuses sont épargnées. À Cortone, le paysage rural est façonné par la présence de puissantes institutions religieuses qui ont bénéficié dès leur fondation de nombreuses donations foncières. Du Xe au XIIIe siècle, l'abbaye bénédictine de Farneta semble s'imposer comme principal propriétaire foncier du *contado*, avec en sa possession une dizaine de *castelli* et 9 *ville*, soit près du tiers du territoire cortonais. La

⁴³ RACINE, P., *Plaisance du Xe à la fin du XIIe siècle. Essai d'histoire urbaine*, 3 vol, Lille-Paris, 1979. La ville acquiert ainsi des châteaux le long de la route du Val Trebbia qui mène à Gênes.

⁴⁴ DELUMEAU, J.P., *Arezzo, espace et sociétés, 715-1230. Recherches sur Arezzo et son contado du VIIIe au début du XIIIe siècle*, Rome, 1996.

majorité des Cortonais dispose de quelques lopins de terre et les plus opulents d'entre eux sont tous de gros propriétaires fonciers. Parmi eux Giovanni di Tommaso di ser Cecco qui dispose avec ses 13 756 florins de la plus grosse fortune imposable de la cité⁴⁵ (figure 2). À Macerata, la propriété des citoyens s'est notablement étendue dans le territoire. Au début du XVe siècle, les 772 propriétaires comptabilisés représentent un accroissement de 26% par rapport à 1360, soit une extension des propriétés de l'ordre de 34%⁴⁶.

Pour s'assurer un meilleur contrôle de la campagne et garantir leur approvisionnement, les grandes familles de villes allemandes importantes comme Nuremberg, Francfort, Cologne, Mayence investissent en biens immobiliers, achètent des bois et des prés et n'hésitent pas parfois à mettre en commun leur argent pour acheter un village entier. Le cas extrême est celui du bourgmestre de Rothenbourg Heinrich Toppler, mort en 1408, qui possède des propriétés rurales dans 117 villages voisins différents. A Lübeck les grands bourgeois ont acquis ensemble 34 villages des environs tandis que les grands marchands d'Erfurt contrôlent jusqu'à une centaine de villages afin de mieux surveiller la culture du pastel, colorant recherché par l'industrie drapière de la ville⁴⁷.

Le capital urbain pénètre également le territoire rural de Burgos dans lequel se forme toute une série de domaines. Leur taille varie bien évidemment en fonction du pouvoir d'achat de leurs propriétaires, depuis les parcelles des artisans jusqu'aux grandes propriétés des marchands. Dans la première moitié du XVe la politique d'achat se concentre dans une quarantaine de localités; dans la seconde moitié, les achats sont plus nombreux, plus importants et plus dispersés dans 92 endroits de la province (fig. 3)⁴⁸. A Séville, les terroirs de l'Aljarafe et de la Ribera sont organisés, contrôlés et exploités par les grandes familles de la ville qui y ont fondé 27 seigneuries qui occupent 10% de leur superficie⁴⁹. En 1388, les Lyonnais détiennent entre 7 et 10% du territoire extramuros (fig. 4).

Cette pénétration du capital urbain se traduit par des transformations des modes d'exploitation de la terre qui permettent de mesurer l'emprise économique de la ville. En retour, les revenus de la terre s'investissent en partie dans l'économie urbaine. Dans les campagnes

⁴⁵ PEROL, C. *Cortona. Pouvoirs et sociétés aux confins de la Toscane XVe-XVIe siècle*, Rome, EFR, 2004.

⁴⁶ JANSEN, Ph., *Démographie et société dans les marches à la fin du moyen Âge. Macerata aux XIVe et XVe siècles*, Rome, EFR, 2001, p. 383.

⁴⁷ KIESSLING, R. *Die Stadt und ihr Land. Umlandpolitik, Bürgerbesitz und wirtschaftsbezüge in Ostschwaben vom 14 bis ins 16. Jahrhundert*, Cologne, Vienne, 1989.

⁴⁸ CASADO, H. *Señores, mercaderes y campesinos. La comarca de Burgos a fines de la Edad Media*, Valladolid, Junta de Castilla y León, 1987, pp.464-467.

⁴⁹ BORRERO FERNÁNDEZ, M., *El mundo rural sevillano en el siglo XV : aljama y ribera*, Séville, 1983.

MONTES ROMERO-CAMACHO, I., *Propiedad y explotación de la tierra en la Sevilla de la baja Edad Media*, Séville, 1988.

européennes se répandent, parfois de façon spectaculaire, différents types de contrats à parts de fruits : complant, champart, métayage, bail à cheptel, *aparcería*, *mezzadria* dont la diffusion et l'impact économique et social restent encore à préciser⁵⁰.

L'un des mieux étudiés est la *mezzadria* qui connaît un développement spectaculaire en Toscane, Ombrie et Lombardie à partir du XIIIe siècle et transforme le monde rural. Il s'agit d'un contrat agraire à court terme, par lequel un propriétaire et un cultivateur s'associent pour exploiter la terre (mais aussi développer l'élevage, l'artisanat, et toutes les activités rurales), se partageant théoriquement à égalité les fruits de la récolte. Dans les faits, tous les cas de figure sont possibles et en Lombardie le paysan ne touche que le tiers des récoltes⁵¹.

Par la suite, le développement de la *mezzadria* s'accompagne d'un mouvement de restructuration foncière qu'on appelle *appoderamento* pour former la structure agraire de la *mezzadria poderale*. Partout, les gouvernements urbains favorisent les remembrements et la concentration des biens au profit des propriétaires les plus riches. L'introduction du capital citadin précipite donc la constitution des *poderi*, bloc foncier d'un seul tenant dotée de bâtiments d'exploitation en dur, pouvant vivre en autarcie économique, où les *mezzadri* vivent isolés. Ces structures amples et organiques réalisent l'intégration entre céréaliculture et arboriculture, selon le modèle (qui, contrairement à une idée reçue, n'est pas du tout « naturel » aux paysages méditerranéens) de la *coltura promiscua* qui répond aux exigences de l'approvisionnement des villes, qui constitue la hantise de tous les gouvernements urbains. "La pression du marché citadin, et les politiques volontaires des autorités communales pour en garantir l'approvisionnement régulier, constituent un puissant levier de transformation sociale dans les campagnes. C'est ainsi que les propriétaires imposent les choix culturels à leurs fermiers, exigeant par exemple la production du « pain blanc » alors que les céréales inférieures (orge, panic, millet) ont la préférence du paysan"⁵². Les propriétaires et créanciers citadins dictent leur loi aux paysans : alimenter le marché urbain en produits agricoles et fournir matières premières aux industries de la cité.

Le chapitre de la cathédrale de Séville pratique le sous-affermage de son patrimoine rural : les droits et les obligations respectifs du chapitre et des paysans sont déterminés, soit par un contrat collectif (*carta puebla*), soit par des contrats individuels (complant, emphythéose). À Burgos, les propriétaires de la ville qui représentent un large éventail de professions :

⁵⁰ *Les revenus de la terre : complant, champart, métayage en Europe occidentale (IXe-XVIIe siècles)*, Actes des VIIe Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran, Auch, 1987.

⁵¹ PICCINI, G., "Mezzadria et mezzadri en Italie centrale et septentrionale (XIIIe-XVe siècle)" dans *Les revenus de la terre ... op.cit.*, pp. 93-105.). Les premiers contrats connus sont siennois, et datent de 1221.

⁵² BOUCHERON, P. *Les villes d'Italie (vers 1150 - vers 1340)*, Paris, Belin Sup, 2004, p. 141.

chanoines, marchands, membres de l'élite dirigeante, artisans, imposent généralement des baux à long terme - viagers ou emphytéotiques - majoritairement en espèces : céréales (en premier lieu), vin, viande, charbon de bois. Cette prédominance des rentes en espèces dans la périphérie de Burgos s'explique autant par la recherche de sources d'approvisionnement sûres que de produits commercialisables.

Dans la région dijonnaise se développe le bail à cheptel. Il s'agit d'un contrat de location d'animaux, utilisé systématiquement pour l'équipement d'exploitations, petites ou grandes. Il génère des flux réguliers de certaines denrées de consommation courante, céréales principalement, de la campagne à la ville où ces denrées alimentent le commerce des marchands qui sont les fournisseurs de crédit aux paysans⁵³. En Lombardie, les bourgeois et les pouvoirs urbains contribuent fortement à la "naissance d'un pays riche" en investissant dans la mise en valeur du terroir par l'organisation d'un système d'irrigation et la bonification des terres⁵⁴. Les Toulousains cherchent à contrôler la production de pastel – quand ils ne le cultivent pas eux-mêmes sur leurs propres terres – par des achats anticipés de récoltes auprès des producteurs et des avances de fonds à des collecteurs chargés d'effectuer sur place des achats ; parmi eux les riches marchands financent la construction de moulins à pastel en Lauragais⁵⁵.

Un cas totalement différent est celui de Laon, où le XIII^e siècle marque au contraire la fin des investissements à la campagne. La plupart des profits restent en ville et sont investis dans des constructions prestigieuses. La ville perd progressivement son emprise sur les campagnes⁵⁶. Elle est concurrencée par des centres satellites et le Laonnois est envahi par des étrangers qui traitent directement avec les producteurs, court-circuitant le marché urbain et les hommes d'affaires locaux. Ces derniers se contentent trop souvent d'accords avec les marchands arrageois, douaisiens ou valenciennes qui se chargent de la commercialisation des produits.

Le crédit est une autre forme de domination économique des citadins qu'elle facilite. En provoquant l'endettement des paysans, il transforme les petits propriétaires en censitaires avec des contrats à plus ou moins court terme et entraîne une recomposition de la propriété foncière car, endettés, les paysans sont très vulnérables et c'est souvent à leurs dépens que les bourgeois

⁵³ PEPKE-DURIX, H. "Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV^e et XV^e siècles : le marché de Dijon", *Annales de Bourgogne*, 71, 1999, pp. 167-178.

⁵⁴ MENANT, F. *Campagnes lombardes du Moyen Âge. L'économie et la société rurales dans la région de Bergame, de Crémone et de Brescia du X^e au XIII^e siècle*, Rome, EFR, 1993.

⁵⁵ CASTER, G. *Le commerce du pastel et de l'épicerie à Toulouse de 1450 environ à 1560*, Toulouse, 1962.

⁵⁶ SAINT-DENIS, A. *Apogée d'une cité. Laon et le Laonnois aux XII^e et XIII^e siècles*, PUN, 1994.

forment ou étendent leurs domaines. Le rôle de l'endettement dans les rapports entre la ville et son territoire a été profondément renouvelé par l'historiographie récente⁵⁷.

Prêt simple (*mutuum*) destiné à soulager les paysans en cas de soudure difficile, prêt sur gage foncier, qui fait toujours peser sur ses épaules le risque d'une dépossession ou achats sur pied des récoltes sont les trois formes de crédit les plus couramment pratiquées. Les premières manifestations de ce crédit rural datent du début du XIIe siècle, elles prennent véritablement leur ampleur au XIIIe siècle et connaissent une brusque aggravation entre 1280 et 1350. Les villes catalanes et valenciennes à commencer par Barcelone et Valence⁵⁸, celles de Flandre et Italie sont les centres d'importants marchés de crédit. On retrouve, parmi les prêteurs, de puissants personnages comme le banquier Romeo Pepoli (1250-1322), que Dante présente comme l'homme le plus riche d'Italie, et dont les créances couvrent plusieurs villages de la plaine bolognaise, formant l'assise d'une « crypto-seigneurie ». Une famille florentine comme celle des Strozzi dont les membres ont, en 1343, occupé trente-six fois la charge de prier, et dont les affaires prospèrent dans l'Europe entière, n'hésitent pas à contracter des milliers de prêts, auprès des paysans, des communautés rurales ou des Arts de la ville, pour quelques florins parfois. Même si les actes notariés enregistrant ces créances dissimulent presque toujours le taux d'intérêt et rendent par conséquent impossible tout calcul de rentabilité, nul doute que les Strozzi s'enrichissent considérablement dans ces activités de prêt, qui de surcroît leur offrent une stabilité de fortune que ne possèdent pas les compagnies purement commerciales. Rien d'étonnant à ce que les Strozzi soient épargnés par la grande vague de faillites des années 1343-1345⁵⁹.

Au total, dans les villes d'Italie centro-septentrionale, « depuis les marchands internationaux comme les Bardi de Florence ou les grands prêteurs d'Asti, jusqu'à un simple changeur comme Lippo di Fede del Sega dont Charles de la Roncière a reconstitué la biographie, et jusqu'aux artisans, bouchers et aubergistes identifiés par Pierre Racine à Plaisance, toute une société se jette se précipita sur la terre »⁶⁰. L'endettement paysan entraîne parfois ceux qui s'y soumettent dans la spirale de la dépossession et de l'appauvrissement, mais dans une société qui manque souvent de numéraire et dans laquelle tout le monde, ou presque, vit à crédit, on ne s'appauvrit

⁵⁷ BERTHE, M. (éd.), *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, 1998.

⁵⁸ GARCÍA MARSILLA, J.V. *Vivir a crédito en la Valencia medieval. De los orígenes del sistema censal al endeudamiento del municipio*, Université de Valence, 2002.

⁵⁹ LA RONCIERE, Ch. M. de, « La famille Strozzi et le prêt à Florence et dans ses environs au début du XIVe siècle », dans Jean Kerhervé et Albert Rigaudière éd., *Finances, pouvoirs et mémoire. Mélanges offerts à Jean Favier*, Paris, Fayard, 1999, pp. 455-468.

⁶⁰ GAULIN, J-L et MENANT, F. « Crédit rural et endettement paysan dans l'Italie communale », dans Maurice Berthe éd., *Endettement paysan et crédit rural dans l'Europe ...op.cit.* p. 64-65.

pas toujours en s'endettant. Et à l'inverse, pour les prêteurs, le crédit est parfois destiné à produire des fidélités davantage qu'à dégager des revenus. "C'est ainsi que les « fils invisibles » de l'endettement tissent de nouvelles relations sociales au sein des clientèles urbaines. L'argent a, dans les villes d'Italie, une puissance abrasive qui décape les cadres anciens de solidarité, mais peu parfois également contribuer à en constituer de nouveaux"⁶¹.

L'endettement des communautés rurales vis-à-vis des communes urbaines est, dans certaines régions, notamment l'Italie centro-septentrionale, la Catalogne, le royaume de Valence et la Flandre un phénomène de grande ampleur. Ainsi en Lombardie au XIII^e siècle, le village d'Almenno, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Bergame, pour s'acquitter de la lourde charge fiscale imposée par la commune, contracte entre 1208 à 1237, 35 emprunts pour un total de 4500 livres⁶². A Albi, à la fin du XIII^e siècle, les créanciers se recrutent tous parmi les marchands et juristes de la ville (le plus important, Guillaume Fenasse, atteint à lui seul plus de 1600 livres de crédit pour près de 600 débiteurs); quant aux emprunteurs, ils sont majoritairement ruraux et s'endettent souvent pour de petites sommes. S'il existe incontestablement un crédit à la consommation concédée à des paysans en difficulté, le phénomène concerne également des nobles ou des coqs de village, qui réalisent sans doute des investissements pour consolider leur position⁶³. A Montbrison, dans les années 1280, un boucher comme Mathieu Chambon ou un banquier comme Jean de Sal, au-delà de leurs activités professionnelles, s'enrichissent pareillement par l'achat de petites créances : ils sont à la tête d'un réseau d'endettement qui pénètre profondément, par capillarité, dans la société rurale⁶⁴. En quatre ans de 1302 à 1305, les Siennois de la société des Gallerani ont concédé 160 prêts dans le plat pays autour de Paris. Ces prêts sont parfois importants et se multiplient dans les zones les plus actives, c'est-à-dire dans les villages situés sur les grands axes économiques⁶⁵. Dans le sud-est de l'Angleterre et les Midlands vers 1400, une étude des procès pour dettes impliquant les habitants de trois importants bourgs, Canterbury, Colchester et Northampton, fait apparaître clairement un réseau de crédit vers 1400. Chacun d'eux a une forte emprise sur les villages et les petites villes de son *hinterland*, quelques liens avec des plus grands centres dont un très fort avec

⁶¹ BOUCHERON, P. *Les villes d'Italie ... op.cit.* p. 142.

⁶² MENANT, F. *Campagnes lombardes... op. cit.*

⁶³ BIGET, J-L., "Aspects du crédit dans l'Albigeois à la fin du XIII^e siècle" dans *Castres et pays tarnais*, 26^{ème} Congrès de la Fédération des sociétés savantes, 1971, pp. 1-50.

⁶⁴ FOURNIAL, É., *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1967.

⁶⁵ HEERS, J., *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles. Aspects économiques et sociaux*, Paris, 2^e éd. 1966, p. 372.

la capitale, Londres, mais pratiquement aucun contact avec d'autres villes de rang équivalent au leur(fig.5)⁶⁶.

3. L'emprise culturelle ? La difusión de la cultura urbana

La ville exerce-t-elle une emprise culturelle sur ses campagnes? Le chantier est à peine ouvert et mérite d'être poursuivi⁶⁷. Les historiens se sont jusqu'alors fort peu intéressés à ce problème laissant généralement aux historiens de l'art l'étude du rayonnement artistique des capitales royales ou princières⁶⁸. L'histoire des formes architecturales participe pourtant de cette construction territoriale. Le fait qu'un style architectural, reconnaissable à quelques traits typologiques bien définis, s'impose à l'ensemble d'un territoire dominé par une autorité seigneuriale exprime sans conteste un certain degré d'intégration politique et culturelle qu'elle contribue à renforcer⁶⁹. Que des régions aient adopté des « styles » originaux et aisément reconnaissables ne doit pas plus au goût de leurs dirigeants qu'aux traditions des constructeurs. Cette adoption est toujours politiquement significative. La circulation de modèles architecturaux est essentielle pour comprendre la manière dont la politique édilitaire menée par les pouvoirs seigneuriaux a contribué à unifier symboliquement, politiquement et socialement un territoire. E. Guidoni a souligné le rôle majeur des podestats - qui circule pour gouverner successivement différentes villes - dans la diffusion des modèles urbanistiques en Lombardie⁷⁰. P. Boucheron a mis en évidence que le duc de Milan en décrétant parmi d'autres réglementations économiques et techniques et l'unification des poids et mesures, la standardisation des matériaux de construction imposa sur une vaste échelle une seule et même manière de bâtir⁷¹. L'art urbain se diffuse dans les églises rurales qui adoptent des innovations techniques et stylistiques expérimentées dans la construction des cathédrales, reprennent des éléments décoratifs et s'inspirent des thèmes iconographiques.

⁶⁶ GALLOWAY, J.A., "Town and country in England, 1300-1570, dans S.R. EPSTEIN, (éd.), *Town and country in Europe, 1300-1800*, Cambridge, 2001, p.112

⁶⁷ CROUZET-PAVAN, E. *Pouvoir et édilité. Les grands chantiers dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, EFR, 2003.

⁶⁸ C'est le cas, pour ne prendre qu'un exemple, de ROUDIÉ, Ph. *L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 1975.

⁶⁹ BOUCHERON, P. « De l'urbanisme communal à l'urbanisme seigneurial. Cités, territoires et édilité publique en Italie du Nord (XIIIe-Xve siècle), dans E. Crouzet-Pavan (éd.), *Pouvoir et édilité. Les grands chantiers dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, EFR, 2003, p.41-77.

⁷⁰ GUIDONI, E. « Appunti per la storia dell'urbanistica nelle Lombardia tardo-medievale », dans C.Pirovano (éd.), *La Lombardia. Il territorio, l'ambiente, il paesaggio*, I, Milan, 1981, pp. 109-162.

⁷¹ BOUCHERON, P. « Un mode de construction princier : signification politique et économique d'un matériau (Milan XIVe-Xve siècle), dans P. Boucheron, H. Broise Y. Thébert (éd.), *La brique antique et médiévale : production et consommation d'un matériau*. Actes du colloque de Saint-Cloud, Rome, 2000, EFR, pp. 453-465.

III. Les territoires de la ville

Jusqu'où et comment se fait sentir l'influence de la ville sur le territoire? Les réponses des historiens diffèrent selon qu'il s'agit de l'aire d'attraction démographique, de celles de la pénétration du crédit, de l'emprise économique et foncière, de la diffusion culturelle, de l'extension de la juridiction ou de la domination politique. Ces différentes zones peuvent coïncider, se superposer ou se combiner, dans la majorité des cas, elles s'emboîtent.

1. Le système spatial ville-campagne

L'intégration de la ville dans l'espace rural qui l'environne et la fait vivre, et qu'elle contrôle, toutes les interactions de type politique, démographique, économique, financier entre la ville et ses campagnes engendrent un système spatial, où l'on peut globalement distinguer trois zones sans tenir compte de l'éventuelle traduction politique y juridique de ce cette emprise urbaine, de type banlieue, *tierra* ou *contado*. Des zones aux contours irréguliers et aux limites floues sur lesquelles l'influence de la ville est plus ou moins forte, comme dans l'exemple bordelais (figure 6).

L'espace périurbain. La première aire est constituée par qui constitue le finage urbain, c'est-à-dire la ceinture nourricière et l'espace d'emprise foncière et de domination politique directe de la ville. Son étendue varie en fonction de l'importance de la ville et peut excéder la banlieue ; dans le cas de Reims, par exemple, elle dépasse la ville de cinq kilomètres environ⁷². Cette zone est le lieu de cultures intensives à haut rendement comme dans les *huertas* de Murcie et de Valence, les hortillonnages d'Amiens ou les *cassine* des faubourgs de Milan, dès le XII^e siècle, ces fermes suburbaines qui se fixent à proximité des canaux qui convergent vers la ville⁷³. Il s'agit d'abord de cultures maraîchères mais aussi, de vignobles qui progressent considérablement aux derniers siècles du Moyen Âge et définissent en partie le paysage suburbain, pas seulement dans le Midi méditerranéen mais jusqu'en Prusse et dans le Brandebourg. A Besançon, les mots *vignoblium* et *territorium* sont synonymes⁷⁴. On y trouve également des prairies dans l'achat desquelles, par exemple, les bouchers de Lübeck, investissent

⁷² DESPORTES, P. *Reims et les Rémois aux XIIe et XIVe siècles*, Paris, Picard, 1979.

⁷³ DE ANGELIS CAPPABIANCA, L. " Le "cassine" tra il XII e il XIV secolo : l'esempio di Milano ", dans *Paesaggi urbani dell'Italia padana nei secoli VIII-XV*, Bologne, 1988, pp.373-415.

⁷⁴ FIETIER, R. *La Cité de Besançon de la fin du XIIIe siècle au milieu du XIVe siècle. Etude d'une société urbaine*, Paris-Lille, 1978.

massivement dans la deuxième moitié du XIV^e siècle⁷⁵. Comment la distinguer ? Essentiellement par le prix de la terre. La propriété foncière périurbaine atteint un niveau de prix très élevé, du moins par rapport au reste du plat-pays : par exemple, à Arles d'après le terrier de 1437, cette zone de cultures intensives représentait 6% de la superficie cadastrale, mais 33% de l'estimation totale des biens⁷⁶.

L'espace de domination économique et sociale. Cette deuxième auréole correspond approximativement à la zone d'approvisionnement régulier de la ville en vivres, matériaux de construction, bois de chauffage et charbon de bois. Sa surface est toujours sensiblement équivalente à l'aire d'immigration de la ville. Des villes s'illustrent précocement dans la gestion rationnelle des forêts municipales : Francfort et Nuremberg dès milieu du XIV^e siècle possédaient un office des forêts surveillant coupes et reboisement. Cet espace est aussi celui où pénètre le crédit, où se trouve la clientèle des notaires et des marchands et où s'exerce l'emprise foncière des citadins. Sa surface est évidemment proportionnelle à la taille de la ville : 10 km de rayon à Saint-Quentin et 30 à Arras, par exemple. Dans les villes méridionales, son rayon se situe entre 10 à 20 kilomètres⁷⁷, comme dans celles du sud-est des Midlands de l'Angleterre⁷⁸. Pour les grandes villes, comme Toulouse et Marseille, l'aire d'attraction pouvait atteindre une quarantaine de kilomètres. L'étendue de cette zone est également fonction des circuits commerciaux et des relations d'échange, ainsi les cités portuaires, notamment, définissent un *hinterland* beaucoup plus vaste, comme nous l'avons vu pour La Rochelle. En Vivarais, la zone de provenance de la clientèle des notaires qui se confond approximativement avec l'aire d'attraction du marché est évaluée à une cinquantaine de kilomètres⁷⁹. À partir d'une importante documentation notariale, M. Bochaca a esquissé la "zone de chalandise" de Bordeaux pour les années 1460-1480 en combinant sept indicateurs principaux d'attraction : les trois principaux produits vendus (blé, vin, drap), les contrats relatifs au bétail, les prêts d'argent, les opérations de compensation entre marchands et ruraux et les transactions foncières. Il constate que l'attraction est surtout forte dans un rayon de quinze à vingt kilomètres mais que cette zone présente des

⁷⁵VELTMANN, C. *Knochenhauer in Lübeck am Ende des 14. Jahrhunderts. Eine sozial und wirtschaftsgeschichtliche Untersuchung*, Neumünster, 1993.

⁷⁶STOUFF, L., *Arles ... op.cit.*, t.1, pp. 373-432.

⁷⁷BOCHACA, M., "Relations entre villes et campagnes ..." *op.cit.*, p. 370.

⁷⁸DYER, Ch., "Market towns and the countryside in late medieval England", *Canadian Journal of History*, 31, 1996, pp.2-20, MASSCHAELE, J. *Peasants, merchants and markets : inland trade in medieval England, 1150-1350*, Londres, 1997.

⁷⁹BRECHON, F. "Le réseau urbain en Cévennes et Vivarais" dans *La ville au Moyen Âge*, COULET, N. et GUYOTJEANNIN, O., (dir.), Paris, CTHS, 1998, pp. 265-277.

contours fortement digitalisés⁸⁰. C'est dans cette zone que se trouvent les gros domaines tenus par de riches citadins qui les ont souvent spécialisés dans une production : "affars" céréaliers provençaux, "mas" arlésiens, bastides aixoises, *fincas* oléicoles sévillanes, "bourdieux" viticoles du Bordelais, granges du Lyonnais⁸¹ etc...

La ville consommatrice et productrice en attirant les richesses de la campagne stimule la croissance rurale. Celle-ci est organisée par le marché urbain. Les investissements urbains suscitent des transformations dans le monde agricole en incitant ou en contraignant les paysans à abandonner la polyculture pour se spécialiser en fonction des nécessités du marché. Ainsi, par exemple, au début du XIIe siècle, Guibert de Nogent dans son récit de la commune de Laon raconte que : « le samedi, les paysans venaient de divers villages jusqu'en ville pour le marché; des gens de la cité se promenaient à travers le marché portant (...) des légumes, du froment ou n'importe quel autre produit du sol, comme s'ils étaient vendeurs; aux paysans en quête de ces denrées ils offraient d'en vendre ...»⁸². Des paysans du Laonnois venaient donc au marché urbain pour acheter des produits alimentaires ce qui prouve qu'ils s'étaient transformés en producteurs de vin.

L'espace de commandement élargi. Ce troisième espace correspond à une zone où s'exerce de façon plus diffuse la centralité urbaine. Il est beaucoup plus difficile à cartographier car il dépend d'une multiplicité de facteurs. L'emprise foncière de la ville se marque par les grandes propriétés des riches citadins comme celle des hommes de loi lyonnais dans la vallée de l'Azergue dans laquelle le nombre de possédants augmente très sensiblement au XVe siècle ainsi que l'importance des patrimoines⁸³. Dans les régions de forte urbanisation, les effets de l'économie urbaine se projettent très loin dans l'arrière-pays mais aussi sur les marchés lointains. C'est le cas des campagnes toscanes, dont les structures agraires sont profondément modifiées, dès le XIII^e siècle, par l'emprise du capital urbain et ses conséquences sur la monétarisation des

⁸⁰ BOCHACA, M., *Les marchands bordelais ... op.cit.*, pp. 109-115. La méthode utilisée mériterait d'être appliquée à d'autres villes.

⁸¹ STOUFF, L., "Le mas arlésien aux XIVe et XVe siècles : à propos de l'habitat dispersé dans la Provence du bas Moyen Âge" *Annales du Midi*, 1990, pp. 161-171. Coulet, N., *Aix en Provence ... op.cit.* BORRERO FERNÁNDEZ, M., *El mundo rural sevillano... op.cit.* LAVAUD, S., " L'emprise foncière de Bordeaux sur sa campagne : l'exemple des bourdieux (XIVe XVe siècles)", *Annales du Midi*, 2000, pp. 315-329. LORCIN, M.Th., *Les campagnes de la région lyonnaise ... op.cit.*

⁸² GUIBERT DE NOGENT, *Autobiographie*, édition et traduction E.R. LABANDE, Paris, Les Belles Lettres, 1981, pp. 319-321 pour la traduction.

⁸³ FÉDOU, R., *Les hommes de loi lyonnais à la fin du Moyen Âge. Etude sur les origines de la classe de robe*, Paris, 1964.

échanges. En Lombardie, ce territoire, polarisé sur Milan est unifié par l'artificialisation des réseaux hydrographiques⁸⁴.

Dans cette zone la ville fait naître avec ses capitaux une proto-industrie rurale qui traite les matières premières locales : fer des vallées alpines et pyrénéennes, laine et cuirs des troupeaux transhumants, lin et chanvre. Elle constitue pour les ruraux un travail d'appoint qui n'empiète pas sur les activités agricoles et qui consiste le plus souvent à fournir des produits semi-finis qui sont achevés dans les ateliers urbains. La mieux connue et étudiée, principalement en Flandre et en Italie, est la production textile dans laquelle le marchand-drapier confie aux paysannes de l'arrière-pays, le filage de la laine dans le fameux *verlagsystem*. En Toscane et en Lombardie, dans les Alpes mais aussi dans l'arrière-pays murcien se développe une industrie minière et métallurgique⁸⁵. Les villes portuaires de la côte basque espagnole contrôlent la production et la commercialisation du fer de la montagne cantabrique au moyen notamment de prêt aux propriétaires des forges⁸⁶. Ainsi se constituent des économies régionales dans lesquelles, sous l'effet du capital urbain se recomposent les relations entre citadins et paysans et se désagrègent l'organisation des métiers⁸⁷.

La zone d'influence d'une ville s'arrête finalement là où commence celle d'une autre ville. Ainsi l'étude de l'influence territoriale de la ville débouche sur celle des réseaux urbains et des systèmes de villes qui vient d'être renouvelé tout récemment par deux importants travaux⁸⁸ et qu'il faut prendre en compte pour comprendre le rôle spatial structurant de la ville médiévale.

L'espace de domination politique: banlieue, contado, comunidad de villa y tierra, alfoz.

Si les banlieues des villes françaises correspondent approximativement aux espaces péri-urbains, les *Comunidades de Villa y Tierra* sont d'amples circonscriptions territoriales dépendant de la ville. Au nord du Duero, les *alfoces* n'excèdent pas quelques centaines de km² : 196 à Mondoñedo, ville épiscopale de Galice, 397 à San Sebastián. Au sud, ils dépassent le millier : 1200km² pour Cuellar, 2000 pour Cáceres, 4000 pour Talavera, 8935 pour Ávila. Dans ces

⁸⁴ MAINONI, P., *Economia e politica nella Lombardia medievale. Da Bergamo a Milano fra XIII e XV secolo*, Cavallermaggiore, 1994.

⁸⁵ BRAUNSTEIN, Ph., *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, de Boeck, bibliothèque du Moyen Âge, 2003, chapitres 8 et 11.

⁸⁶ SOLÓRZANO TELECHA, J.A., "La producción y comercialización del hierro en las Cuatro Villas de la Costa de la Mar. Aportación al estudio de la industria siderúrgica en la Corona de Castilla en la baja Edad Media", *Studi medievali*, 1, 2006, pp. 71-110.

⁸⁷ DEGRASSI, D., *L'economia artigiana nell'Italia medievale*, Rome, Nuova Italia Scientifica, 1996.

⁸⁸ BUCHHOLZER-RÉMY, L., *Une ville en ses réseaux, Nuremberg à la fin du Moyen âge*, Paris, Belin, 2006. FRAY, J.L., *Villes et bourgs de Lorraine : réseaux urbains et centralité au Moyen Age*, Clermond-Ferrand, presses université Blaise-Pascal, 2006.

territoires sont disséminés un nombre très variable de *lugares*, *aldeas* et *pueblos* : à la fin du XIII^e siècle on en dénombre 319 dans la *tierra* d'Avila et 91 dans celle de Ségovie. Le *término* de Saragosse, qui a été octroyé à la ville dès la reconquête par Raymond Bérenger IV en 1138, englobe 25 noyaux de peuplement auxquels il faut ajouter quelques territoires dont la ville a acquis la seigneurie. En théorie, tous les habitants ont le droit de cultiver ou d'utiliser une partie du territoire sans payer de cens ou de droit à la ville. En réalité, la ville les concède moyennant finance⁸⁹. L'*alfoz* est divisé en plusieurs circonscriptions administratives, généralement appelées *sexmos* qui englobent des villages et des hameaux; Cuellar, par exemple, en compte six. Les *concejos* urbains nommaient les *andadores* des *sexmos*, parmi les habitants de la ville.

Les limites des *contadi* se définissent progressivement. L'espace rural cortonais est fixé à la fin du XIII^e siècle. Il est constitué de 8 paroisses (*pievi*) et de 45 *ville*. À partir du XIV^e siècle, l'administration communale impose une division tripartite du *contado*, prolongeant les trois terriers urbains au-delà des portes de la cité. Aux terriers de Santa Maria, San Marco et San Vincenzo correspondent trois portions de l'espace rural, subdivisées en *ville*. Dans le cas de Sienne, Odile Redon a montré comment la cité parvenait à projeter son organisation territoriale interne dans les campagnes environnantes, prolongeant au-delà des murs les trois *terzi* qui découpaient la ville (trois triangles pointant vers la place civique et reposant à la base sur l'une des portes principales de l'enceinte)⁹⁰. Dans cette Italie centro-septentrionale, la seigneurie ne fait que renforcer l'armature et l'homogénéité de ces territoires structurés à l'époque communale⁹¹.

2 . Exploitation ou intégration politique et économique ?

L'emprise de la ville sur son *contado* ou son *alfoz* a été pendant très longtemps et même encore presque toujours pensé en termes de libération ou d'exploitation. Dans le cas italien, Jean-Claude Maire-Vigueur a appelé à sortir la question des rapports entre la ville et son *contado* de l'étau formé par la fausse opposition entre tradition libérale et historiographie marxiste. La première veut croire en une conquête du *contado* qui avance du même pas que le progrès social, les libertés bourgeoises triomphant de l'oppression féodale, quand la seconde transpose le principe de la lutte des classes au rapport ville-campagne⁹². Dans le cas castillan, la domination

⁸⁹ FALCÓN PÉREZ, I., *Zaragoza en el siglo XV. Morfología urbana, huertas y término municipal*, Saragosse, 1981.

⁹⁰ REDON, O. *L'espace d'une cité. Sienne et le pays siennois...op.cit.*

⁹¹ CHITTOLINI, G., "Cities, city-states and regional states in new-central Italy", *Theory and Society*, vol 18, 1989.

⁹² MAIRE-VIGUEUR, J.Cl. "Les rapports ville-campagne dans l'Italie communale : pour une révision des problèmes", *op.cit...*

de la ville sur son *alfoz* est assimilée à une exploitation féodale⁹³. Le débat reste ouvert entre soumission ou intégration.

La vision idyllique est représentée par la fameuse fresque connue sous le nom du « bon gouvernement » d'Ambrogio Lorenzetti dans la Salle du Palais communal de Sienne. Peinte en 1338-1339 dans la salle de la Paix qui était la salle de réunion et de délibération du gouvernement des 9 au pouvoir depuis 1287, elle veut nous montrer que le bon gouvernement a pour effet de mettre en valeur le *contado* et d'en faire un paradis sur terre (figure 7). Dans un territoire pacifié, parsemé de fermes cossues et de résidences luxueuses, sont représentés des "paysans affairés dans un paysage ordonné et harmonieux, les vignes grimpant les coteaux, les blés ondoyants dans les vallées, les arbres fruitiers couronnant le sommet des collines, les bêtes de somme parcourant les chemins bien tracés par les édiles ... Plus que pour les paysans qui y travaillent, cette campagne idéale l'est d'abord pour les citadins qui en vivent"⁹⁴.

Les statuts de Brescia affirment aussi que la cité est un Paradis et qu'elle a pour mission de faire de son *contado* un paradis retrouvé. En 1257, la commune populaire de Bologne consigne dans le *Liber Paradisus* les noms des 5791 serfs du *contado* dont elle avait ordonné l'affranchissement. La rhétorique de son préambule, inspirée du *Liber Augustalis* de Frédéric II, assigne à la cité un rôle religieux : celui de dénouer les liens de servitude et ainsi de hâter la venue du Christ. Toutefois, cette libération n'est pas gracieuse car l'affranchissement coûte 10 livres pour les serfs majeurs (plus de 14 ans) et 8 livres pour les mineurs. On sait aujourd'hui que la décision de 1257 résulte d'un accord passé entre les magnats et les membres de la commune dont certains, et parmi les plus influents (comme les Andalò) se trouvent être de grands propriétaires de serfs. L'affranchissement leur rapporte donc une somme non négligeable, à un moment où les droits sur les hommes sont de plus en plus difficiles à lever de sorte que ce qu'ils peuvent perdre comme seigneurs, ils le retrouvent comme maîtres des finances urbaines. Le *rusticus*, libéré de la servitude, devient un contribuable et son affranchissement sert la politique d'*inurbamento*⁹⁵. « "Paradis" est le premier mot du livre, et celui qui lui donne son titre : il constitue une référence évidente aux présupposés religieux et éthiques qui président à cette décision ; mais le Paradis, pour la commune de Bologne, c'est aussi un *contado* bien peuplé et couvert d'un dense réseau de centres de peuplement, et pour les seigneurs, c'est également l'argent du rachat qui se

⁹³ BONACHIA, J.A., *El señorío de Burgos durante la baja Edad Media (1255-1508)*, Universidad de Valladolid, 1988.

⁹⁴ BOUCHERON, P., " La fresque du Bon Gouvernement d'Ambrogio Lorenzetti", *Annales HSS*, 2005, n°6, pp. 1157 qui fait un remarquable bilan historiographique critique et propose une réinterprétation de la fresque.

⁹⁵ BOUCHERON, P. *Les villes d'Italie ... op.cit*, p.139-140.

transforme, qu'on le veuille ou non, en taxe⁹⁶. Au contact de la ville, les paysans passent donc souvent d'une dépendance l'autre, quittant la servitude pour la soumission au pouvoir de l'argent.

Des historiens se fondant sur une analyse approfondie des systèmes fiscaux et des politiques annonnaires ont montré, notamment en Lombardie, que les relations entre commune et *contado* ne sont ni de conquête ni d'exploitation, mais d'intégration politique et économique et pensent pouvoir affirmer que le marché du crédit ne contribue pas nécessairement à rigidifier les rapports entre la ville et la campagne⁹⁷. L'autorité du gouvernement communal est, au moins dans un premier temps, souvent plus légère pour les populations locales que celle de l'ancien seigneur. Les redevances diminuent, les *contadini* bénéficient de la protection plus grande de la justice communale. Dans le territoire de Vérone, les exploitants profitent des investissements des citadins : déboisements, bonifications, travaux d'irrigation⁹⁸. La situation se dégrade à partir du milieu du XIIIe siècle. Ainsi, l'introduction et le perfectionnement des estimes qui est une victoire du *popolo* et concerne d'abord la ville - à l'exception de Bologne - va s'appliquer au *contado* sur lequel la commune a projeté ses circonscriptions fiscales, élargissant ainsi l'assiette de la fiscalité directe. Mais l'élaboration d'un *catasto* constitue bien une arme pour l'emprise économique et politique sur le *contado* et la mise en place de l'imposition directe a d'abord un enjeu territorial⁹⁹. Par ailleurs, si le *contado* n'est pas écrasé d'impôt à la fin du *quattrocento*, le poids de la fiscalité est plus léger pour les citadins que pour les ruraux qui se voient aussi imposer des taxes particulières¹⁰⁰. Mais il ne faut pas oublier que très vite, l'impôt direct ne joue plus qu'un rôle marginal dans les systèmes fiscaux italiens¹⁰¹ qui reposent sur la

⁹⁶ PICCINNI, G., "La campagna ..." *op.cit.*, p.167, cité par BOUCHERON, P., *Les villes d'Italie ... op. cit.*, pp.139-140.

⁹⁷ CHIAPPA MAURI, (dir.), *Contado e città in dialogo : comuni urbani e comunità rurali nelle Lombardia medievale*, Milan, 2003.

⁹⁸ CASTAGNETTI, A., *Mercanti, società e politica nella Marca Veronese-Trevigiana*, 1990, cité par RACINE, P., *Les villes d'Italie du milieu du XIIe siècle au milieu du XIVe siècle*, Paris, CNED-SEDES, 2004, p.29.

⁹⁹ CARPENTIER, E., *Orvieto à la fin du XIIIe siècle. Ville et campagne dans le cadastre de 1292*, Paris, CNRS, 1986.

¹⁰⁰ C'est ce qui ressort des articles de MAINONI, P. (éd.), *Politiche finanziarie e fiscali nell'Italia settentrionale (secoli XIII-XV)*, Milan Unicopli, 2001 et de l'article de CHITTOLINI, G., "La cité, le territoire, l'impôt. Quelques considérations sur la répartition des impositions directes dans le duché de Milan (de 1450 aux environs de 1500)" dans MENJOT, D. RIGAUDIÈRE, A., SÁNCHEZ MARTÍNEZ, M., *L'impôt dans les villes de l'Occident méditerranéen (XIIIe-XVe siècle)*, Paris, CHEFF, 2005, pp.305-330.

¹⁰¹ BOUCHERON, P., "Les enjeux de la fiscalité directe dans les communes italiennes (XIIIe-XVe siècle)", dans MENJOT, D. et SÁNCHEZ MARTÍNEZ, M., *La fiscalité des villes au Moyen Âge (Occident méditerranéen)*. 2. *Les systèmes fiscaux*, Toulouse, Privat, 1999, p.153-168.

gabelle du sel et la dette publique qui se généralise¹⁰²; le *catasto* florentin en résiste d'ailleurs pas à l'arrivée des Médicis.

En Castille, dans les villes - peu nombreuses - dont les sources conservées permettent une étude approfondie, il apparaît bien aussi que la fiscalité est devenu à la fin du Moyen Âge un instrument de la domination du territoire par la ville et une cause de friction entre les communautés urbaines et rurales. Les obligations fiscales des villageois et des citadins diffèrent en nature et en importance¹⁰³.

La première inégalité réside dans la levée d'une accise dans la ville et d'une taille dans le territoire. Certaines municipalités, comme Cuenca, Piedrahita, Soria, Oviedo ou Vélez-Málaga ont coutume pour couvrir des dépenses ordinaires et extraordinaires, de ne lever des impôts directs que sur les paysans des villages du territoire; il en est de même à Vitoria, de la seule *derrama* connue en 1428, dont la levée suscite une protestation violente des ruraux qui refusent même de l'acquitter¹⁰⁴. A Cuenca et à Alcaraz, les habitants de la ville sont exempts de tailles ordinaires, sauf pour l'entretien des murailles et des tours. A Piedrahita, en 1441, les citadins bénéficient de l'exemption de tous les impôts royaux et seigneuriaux, ce qui accroît la pression fiscale sur les ruraux obligés de contribuer pour ces impôts. En imposant ainsi des impôts directs dans le territoire et des indirects dans la ville, les dirigeants pensent à la rentabilité, étant donné l'importance de l'autoconsommation dans le milieu rural et aussi à leurs intérêts puisqu'ils contribuent dans la ville où ils résident et pas dans le territoire où ils sont gros propriétaires¹⁰⁵.

Quand la charge est effectivement répartie entre les citadins et les villageois, la répartition apparaît dans la majorité des cas fort inégale au détriment des seconds dans des proportions fixes ou variables d'une taille à l'autre et d'une ville à l'autre. Ainsi, par exemple, à Madrid, la ville contribue pour 1/8, à Cuenca pour 1/4; à Séville suivant les tailles, sa part oscille entre 1/3, 1/2 ou 2/5. La distinction de deux entités fiscales peut s'expliquer par de simples nécessités de recouvrement, mais les proportions ne semblent pas correspondre aux bases d'imposition respectives - et à leurs variations - des centres urbains et des territoires, mais être arbitraires et résulter des rapports de force socio-politiques. Lorsque la répartition est fondée sur les bases d'imposition comme c'est le cas, à Murcie, à Ségovie (10% pour la ville, 90% pour le

¹⁰² GINATEMPO, M., *Prima del debito. Finanziamento della spesa pubblica e gestione del deficit nelle grandi città toscane (1200-1350 ca.)*, Florence, 2000.

¹⁰³ Pour plus de détails, voir MENJOT, D., "La fiscalité directe dans les systèmes financiers des villes castillanes", MENJOT, D. et SÁNCHEZ MARTÍNEZ, M., *La fiscalité des villes...op.cit.*, pp. 223-258.

¹⁰⁴ DÍAZ DE DURANA, J de *Vitoria a fines de la Edad Media*, Vitoria, 1984, p. 146.

¹⁰⁵ Une autre explication avancée pour Piedrahita est la volonté d'éviter le dépeuplement de la ville en utilisant l'exemption pour freiner l'émigration et attirer des immigrants, LUIS LÓPEZ, C., *La Comunidad de villa y tierra de Piedrahita en el tránsito de la Edad Media a la Moderna*, Avila, 1987, p. 187.

territoire) et à Piedrahita, elle se fait sur tous les contribuables, mais dans cette dernière bourgade, des tailles sont levées spécialement dans le territoire qui finance environ 50% des dépenses municipales.

La répartition d'une taille dans le territoire, est une preuve de la seigneurie de la ville sur cet espace et un moyen de l'affirmer. Au XV^e siècle, les villageois prennent rarement part à cette opération sauf dans certaines localités comme Piedrahita où deux ou trois procureurs de l'*alfoz* doivent être présents et Ségovie où la présence de représentants des villages est obligatoire pour asseoir les *derramas*. A Zamora, l'accord conclu entre la ville et le territoire en 1434, concède des droits aux procureurs de la terre dans l'établissement des impôts et à Soria existe à côté du *Común de Pecheros* une *Universidad de la tierra* dont on peut supposer qu'elle joue un rôle dans la répartition des tailles¹⁰⁶. Mais cette représentation institutionnalisée des ruraux semble plutôt être une exception car si ces derniers se sont parfois arrogés le droit de répartir des tailles de leur propre chef, aux Cortès de 1432, Jean II, à la demande des procureurs, le leur interdit sous prétexte qu'ils en lèvent «pour beaucoup de choses qui ne sont pas nécessaires, plus qu'ils doivent et que les "principaux" s'enrichissent et les "petits" s'appauvrissent». Il leur est défendu désormais de répartir un impôt sans la présence et l'accord des dirigeants municipaux (*regidores e justicia*), seuls aptes à décider du bien fondé de telles impositions.

Les villageois s'opposent d'autant plus vivement aux tailles municipales que leur produit, quand il n'est pas destiné à la monarchie, profite d'abord à la communauté citadine et n'est pas réinvesti dans les campagnes, par exemple dans le financement de travaux d'utilité publique. Les réticences sont vives et débouchent parfois sur des conflits qui se multiplient et se durcissent à Ségovie quand les autorités municipales transforment à la fin du XV^e siècle, les *derramas* en recettes ordinaires pour faire face à l'accroissement des déficits.

Mais en Castille la fiscalité ne repose pas non plus sur l'impôt direct mais sur les impositions indirectes. A Séville, Antonio Collantes a montré que les multiples exemptions, notamment d'*almojarifazgo* dont jouissent les habitants de la ville font finalement retomber tout le poids de la fiscalité indirecte sur les marchands étrangers et les habitants de l'*alfoz* municipal¹⁰⁷.

¹⁰⁶ DIAGO HERNANDO, M., « La política fiscal del común de pecheros de Soria en el siglo XV y las primeras décadas del XVI », *Anuario de Estudios medievales*, 22, 1992, pp.821-852; les attributions exactes de cette institution restent une énigme faute de sources. Sur les pouvoirs de ces représentations de contribuables, voir aussi MONSALVO ANTON, J.Ma., «La participación política de los pecheros en los municipios castellanos de la baja Edad Media. Aspectos organizativos», *Studia Histórica Medieval*, VII, 1989, pp. 37-93.

¹⁰⁷ COLLANTES de TERÁN SÁNCHEZ, "Les impôts municipaux ordinaires et extraordinaires de Séville", dans MENJOT, D. et SÁNCHEZ MARTÍNEZ, M., *La fiscalité des villes...op.cit.*, pp. 463-484.

Conclusion

En définitive, par bien des aspects, la ville, même retranchée derrière ses murailles, s'intègre aux campagnes qui l'entourent et elle exerce sur elles de multiples influences et leur impose parfois des transformations décisives. Il convient bien d'appréhender les rapports entre la ville et ses campagnes en termes de systèmes spatiaux.

L'influence, l'attraction et l'emprise de la ville sur le territoire varient dans le temps. Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, la ville médiévale s'insère dans le système féodal qui semble avoir instauré un rapport d'équilibre plutôt que de domination entre les villes et campagnes. L'essor rural et la floraison des villes marchent d'un même pas. La ville ne commande que marginalement la mise en place d'une hiérarchisation économique des espaces, sauf dans les régions les plus urbanisées d'Europe, comme la Toscane et, dans une moindre mesure, la Flandre¹⁰⁸. Ailleurs, l'espace économique apparaît globalement structuré par un étagement des marchés, depuis le bourg rural, qui occupe le premier échelon de la centralité économique jusqu'aux grandes foires¹⁰⁹.

À la fin du XIII^e et au cours du XIV^e, la puissance du capital urbain provoque une rupture qui fait entrer les campagnes dans un rapport d'exploitation par la ville qui accentue son emprise sur elles qui n'ont pas les moyens de réagir. Dans l'Italie centro-septentrionale, c'est bien l'intégration économique et territoriale de vastes régions économiques dépassant le cadre spatial des cités et de leur *contado* qui suscite et justifie la mutation politique, de la commune à la seigneurie et non l'inverse¹¹⁰.

L'évolution dans le temps de ces espaces et des différentes influences de la ville sur son territoire restent à préciser ainsi que la perception que les contemporains avaient de ces espaces¹¹¹.

¹⁰⁸ EPSTEIN, S.R (éd.), *Town and country in Europe ... op.cit.*, 1991.

¹⁰⁹ BOIS, G., *La grande dépression médiévale XIV^e et XV^e siècles. Le précédent d'une crise systémique*, Paris, PUF, 2000.

¹¹⁰ CHITTOLINI, G. et WILLOWEIT, D. (éd.), *L'organizzazione del territorio in Italia e Germania : secolo XIII-XIV*, Bologne, 1994. Cette mutation seigneuriale s'accompagne d'un saut qualitatif en matière de projection et de mise en œuvre éditaires, HANAWALT, B. et KOBIALKA, M., *Medieval Practices of Space, Medieval Cultures*, vol.23, Minneapolis, Université de Minnesota Press, 2000.

¹¹¹ REDON, O., "Sur la perception des espaces politiques dans l'Italie du XIII^e siècle" dans GENSINI, S., (éd.), *Le Italie del tardo medioevo*, San Miniato, 1990, pp. 51-70.